



L'**École de Musique de Meinier** recherche pour une entrée en fonction au 1^{er} septembre 2021 :

un **Directeur** ou une **Directrice**, et un **Professeur** ou une **Professeure de solfège**

L'École de Musique de Meinier (EMM) est gérée par la Fanfare Municipale de Meinier (FMM). Elle a été créée il y a une cinquantaine d'année, afin d'assurer la relève de la FMM. Elle offre un enseignement musical de qualité et de proximité. Les élèves de l'EMM sont invités à rejoindre les rangs des Enfants Terribles (Fanfare des jeunes) dès qu'ils le peuvent et ensuite les rangs de la FMM. Tant l'EMM que la FMM sont largement subventionnées par la commune de Meinier, qui couvre ainsi plus de 50% des frais réels, convaincue que l'apprentissage d'un instrument et du langage nécessaire à son écriture, le solfège, contribuent à l'épanouissement et à la socialisation de celles et ceux qui le pratiquent.

L'EMM compte une cinquantaine d'élèves et une dizaine de professeurs. Elle dispense des cours collectifs pour l'initiation musicale et le solfège et des cours individuels, par la pratique d'un instrument de musique tels que flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, baryton, tuba et percussions (comprenant batterie, xylophone, timbales, claviers, etc.).

Les deux postes cumulés représentent un taux d'occupation d'environ 15%. Idéalement, les deux postes devraient donc être occupés par une seule personne. Mais des postulations séparées seront aussi étudiées. Le candidat ou la candidate doit être au bénéfice d'un permis de travail en Suisse. Il ou elle doit être enseignant(e) d'un instrument à vent ou de percussion, afin de faciliter la gestion de l'EMM.

Mission

Directrice ou Directeur :

- 1) gérer administrativement l'EMM,
- 2) superviser l'enseignement musical,
- 3) promouvoir l'EMM.

Professeure ou Professeur de solfège :

- 1) assurer l'enseignement de solfège de niveau élémentaire.

Les candidatures sont à envoyer exclusivement par courrier électronique à l'adresse du Président de la FMM, Alexandre Guntz : president@fanfare-meinier.ch.

Délai au dimanche 23 mai 2021 à 24h00.

Le dossier contiendra au moins une lettre de motivation et un curriculum vitae.